

Éléments pour établir un devis avec Pneumatit®

Indications sous toutes réserves, situation au 01/2021

Extraits du CAN

Suisse

- 241 Constructions en béton coulé sur place
- 314 Maçonnerie (mortier)
- 315 Construction préfabriquée en béton
- 342 Isolations thermiques extérieures crépies
- 348 Crépis et enduits extérieurs
- 661 Chapes flottantes, chapes adhérentes
- 662 Revêtements de sols ciment
- 671 Plâtrerie : enduits et staff

Les domaines d'utilisation doivent être définis par le maître d'ouvrage

Ajouts pour le béton sur prescription du maître d'œuvre

Type de l'ajout, livraison et incorporation.

Ajout Pneumatit®

Ajout du maître d'ouvrage pour béton biodynamique (également pour chapes, mortier et enduits sur base ciment ou anhydrite) : amélioration du climat de la pièce par soutien actif de la physiologie.

L'action de Pneumatit® est purement biologique. Pneumatit® n'a aucune action sur les qualités physiques, chimiques, statiques, optiques du matériau de construction, il est indépendant des conditions météorologiques et des adjuvants utilisés.

Pneumatit® est homologué d'après la norme SIA SN EN 206:2013, a reçu la certification européenne CE ETA-16/0551 et a obtenu le label eco-1. Le fabricant met sur demande à votre disposition les justificatifs correspondants.

Pneumatit SA
Klosterplatz 1
CH 8462 Rheinau
Markus Sieber / Chef d'entreprise
Tél. : + 41 (0)52 304 91 90
kontakt@pneumatit.ch
www.pneumatit.ch

Forme

Pneumatit® est liquide et a une coloration bleue (sans effet sur le matériau de construction). La livraison (concentration, conditionnement, livraisons partielles ou intégrales) est adaptée, après accord, à l'infrastructure et aux modalités de malaxage et de coulage, en centrale ou sur site.

Dosage

125 ml par mètre cube de béton (1l pour 8m³ de béton)
1l de Pneumatit® = 1kg



Mélange

En centrale ou sur le chantier, verser dans le béton frais ou le mortier frais et mélanger pendant 4 min dans la bétonnière à chargeur, le camion malaxeur ou le mélangeur à tambour. Un malaxage plus long (par exemple pendant le trajet du camion-toupie depuis la centrale) est possible mais n'est pas nécessaire.

Pour le mélange sur site avec arrivée d'eau automatique (par exemple pour des chapes), il peut être judicieux d'utiliser le doseur proportionnel Pneumatron de la Pneumatit SA. Le contrat de location est conclu avec l'entrepreneur (obligation de diligence).

Charges supplémentaires

Les charges pour le malaxage en centrale (taxes) et sur site (y compris le temps d'immobilisation du camion malaxeur), de même que les éventuels coûts de location de matériel (doseur proportionnel Pneumatron) doivent être intégrés dans le devis et présentés séparément.

Il n'y a pas de frais pour le nettoyage des installations et du matériel puisque Pneumatit® est chimiquement inerte.

Règlements

Pneumatit® est facturé directement au maître d'ouvrage, puisque celui-ci en est le prescripteur. Le prix comprend les frais de conditionnement, d'emballage, de livraison, ainsi que les prestations de service telles que les réunions préparatoires, les premiers conseils, la documentation adressée aux entreprises de bâtiment et à la centrale, le contrôle du Pneumatron avant et après la livraison et les prestations similaires. Les coûts supplémentaires pour l'incorporation sont facturés au maître d'œuvre par la centrale. Pour le béton de construction, le montant moyen est de 3 CHF par mètre cube.

Livraison / stockage

La livraison est déposée, sauf avis contraire, à la centrale, et en cas de mélange sur site, auprès du maître d'œuvre.

Il revient au récipiendaire de stocker le produit dans de bonnes conditions. Pneumatit® doit être placé dans un récipient fermé, au frais, à l'abri du gel et de la lumière.